

Au Rayol Canadel le 29 mai 2012

Madame le Maire,

Vous nous aviez bien prévenus dès la première réunion du conseil municipal que l'opposition ne pouvait prétendre à aucune influence dans la gestion de la commune bien que représentant 49.30% des suffrages. Plein de naïveté, nous espérions néanmoins jouer pleinement notre rôle de conseiller. Force est de constater quatre ans plus tard que cela n'est guère possible et que nos objectifs ne sont pas conciliables.

Nous avons à construire l'avenir de la commune ensemble mais vous ne suivez que votre idée et ne supportez pas la concertation. Le projet de PLU ayant été voté sans tenir compte de certains aménagements importants pour l'avenir de la commune, nous pensons être arrivés au terme du mandat que nous avaient confié nos électeurs sans avoir pu faire entendre leurs voix. Nous ne voulons plus cautionner des décisions qui pourraient avoir des conséquences graves et avec lesquelles nous sommes trop souvent en désaccord.

Notre présence au conseil municipal est et a toujours été totalement inutile.

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir prendre en considération notre démission et d'en faire part sans commentaire à tous les membres du Conseil Municipal. Dans le cadre du droit à l'information des concitoyens, nous demandons également que cette lettre soit affichée sur tous les panneaux municipaux et qu'elle paraisse sur le prochain bulletin municipal.

Nous vous prions de croire, Madame le Maire, à nos salutations distinguées.

Alain Cozanet
Lilou Orlando Landry
Jean Pierre Ranchoux

Remis en Mairie le 30 mai 2012

Anne Marie Coumarios
Maire du Rayol Canadel